

L'ordre du jour de chacune des séances a été adopté sans modification.

Le public n'a formulé aucune question.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Les membres du conseil d'administration avaient invité la population à venir les rencontrer lors de la séance publique d'information qui s'est déroulée avant la séance ordinaire. Cette séance publique a permis de diffuser l'information sur les principales activités du CJQ-IU en regard de ses objectifs 2008-2009. Le directeur général a, entre autres, attiré l'attention des invités sur la démarche des valeurs qui a été complétée au cours de l'année, le renouvellement du certificat de l'agrément de l'établissement, la mise en place de l'offre de service en santé mentale et la réalisation du « Guide de prévention et d'intervention en matière de prostitution juvénile ». Le rapport financier de cette même année, qui présente un résultat équilibré, a également été rendu public. Enfin, le bilan sommaire sur l'application de la procédure d'examen des plaintes fait état de la réception, au cours de l'année, de 69 plaintes portant sur 105 objets.

Les informations détaillées sur les activités réalisées en 2008-2009, sont contenues dans le rapport annuel de l'établissement dont des exemplaires sont disponibles au département des communications ou en version électronique à l'adresse :

<http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca/Afficher.aspx?section=459>

DONNÉES SUR LE MOUVEMENT DES CLIENTÈLES

Le directeur général commente les données sur le mouvement des clientèles en attirant l'attention des administrateurs sur le fait qu'il n'y a pas de jeunes en attente à l'évaluation, car nous avons la capacité hebdomadaire de traiter 48 évaluations alors que nous avons 20 situations au 5 mars 2010. Le nombre de signalements et le taux de rétention sont relativement stables depuis quelques années. Au cours des dernières périodes, une baisse significative du nombre de jeunes placés et du nombre de jeunes inscrits est notée ainsi qu'une réduction du nombre de fugues.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

L'analyse de la situation budgétaire a été effectuée par le comité sur les données disponibles au 31 janvier 2010. La prévision de l'équilibre budgétaire au 31 mars prochain est maintenue. Présentement, l'établissement prévoit un surplus de l'ordre de 200 000 \$ et aura finalisé, au 31 mars 2010, le paiement de la dette liée au fonds d'immobilisation. Cette décision de rembourser totalement la dette s'appuie sur une volonté de tenter de dégager des marges de manœuvre pour faire face aux restrictions budgétaires anticipées pour l'année 2010-2011. Par ailleurs, le comité de vérification s'est dit préoccupé par les impacts éventuels de la syndicalisation des familles d'accueil sur les finances de l'établissement, impacts qui ne sont pas encore connus.

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNE REPRÉSENTANTE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

À la suite de la démission de Mme Julie Desrosiers l'automne dernier, le directeur général a été mandaté par le conseil d'administration pour entreprendre les démarches visant son remplacement pour la durée non écoulée de son mandat. Ces démarches ont amené les administrateurs à nommer Mme Christine Morin, professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval, à titre de représentante de l'Université au conseil d'administration du CJQ-IU.

InfoCA



NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DU CJQ-IU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

À la suite de la démission de Mme Monique Weaner du conseil d'administration et de la nomination de Mme Diane Plourde au poste d'adjointe au directeur général, responsable des communications et des relations avec la communauté, le conseil d'administration a résolu de nommer M. Frédéric Albert, représentant du conseil multidisciplinaire (CM) et Mme Diane Plourde, pour représenter le CJQ-IU au conseil d'administration de la Fondation du Centre jeunesse de Québec. Ces nominations sont conformes aux statuts et règlements de la Fondation qui stipulent que le président du conseil d'administration et le directeur général de l'établissement sont membres d'office du conseil d'administration de la Fondation, qu'un membre du CM et qu'une personne désignée par le directeur général y représentent également le CJQ-IU.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT, DU SECRÉTAIRE ET DU TRÉSORIER

Conformément à l'article 157 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les officiers du conseil d'administration de l'établissement doivent être élus annuellement. Le conseil a donc résolu de nommer M. Simon Lemay à titre de président, M. Martin-Guy Trépanier à titre de vice-président, M. Jacques Laforest, à titre de secrétaire, et M. Philippe Bordeleau à titre de trésorier.

NOMINATION AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la suite de la démission de M. Jean-François Côté, les membres du conseil d'administration ont nommé Mme Lucie Beaulieu pour le remplacer au comité de vérification du conseil. Elle se joint à MM. Philippe Bordeleau et Martin-Guy Trépanier pour compléter ce comité.

Le comité de gouvernance du conseil d'administration est composé du président, M. Simon Lemay, du vice-président, M. Martin Guy Trépanier, du trésorier, M. Philippe Bordeleau, du secrétaire, M. Jacques Laforest, et de deux membres du conseil d'administration. M. André Beaudoin siégeait déjà à ce comité et les administrateurs ont désigné M. Gilles Bégin pour y occuper le poste laissé vacant à la suite de la démission de Mme Monique Weaner du conseil d'administration.

Deux postes étaient vacants au comité des règlements à la suite des démissions de Mmes Monique Weaner et Julie Desrosiers. Le conseil d'administration a désigné Mmes Lucie Beaulieu et Christine Morin pour les remplacer à ce comité qui est composé d'un troisième membre, M. Simon Lemay.

REMPACEMENT DE LA DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE / DIRECTRICE PROVINCIALE EN CAS D'ABSENCE

Depuis mai 2006, Mme Esther Després est désignée, en cas d'absence, pour remplacer le directeur de la protection de la jeunesse / directeur provincial. Le conseil avait résolu, à l'automne 2009, de désigner Mme Dominique Jobin pour assumer le remplacement du directeur lors des absences de Mme Després. À la suite de la nomination de Mme Dominique Jobin à titre de directrice de la protection de la jeunesse / directrice provinciale, les membres du conseil d'administration ont désigné M. Gervais Guérin pour remplacer la nouvelle directrice en cas d'absence de Mme Esther Després.

InfoCA



PROTOCOLE SUR L'UTILISATION EXCEPTIONNELLE DES MESURES DE CONTRÔLE : ISOLEMENT ET CONTENTION

Une mise à jour du « Protocole sur l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : isolement et contention » a été réalisée afin de s'inscrire dans une volonté d'établir un langage commun et d'uniformiser les pratiques en centre de jeunesse. Le « Cadre de référence relatif à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : isolement et contention » produit par l'Association des centres jeunesse de Québec et adopté par les directeurs généraux a servi de guide pour la mise à jour de notre protocole. Les principaux changements sont mineurs et portent sur la définition de certains concepts, la durée d'isolement au-delà de laquelle le gestionnaire ayant autorisé la mesure doit saisir la direction de la situation et la méthode de calcul des événements. Rappelons enfin qu'au CJQ-IU, une mesure de contrôle peut, de manière exceptionnelle, être utilisée auprès d'usagers accueillis au Service d'urgence sociale et que la mesure d'isolement s'applique uniquement aux usagers âgés de 12 ans et plus.

PRÉSENTATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE PAR LE CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE : ADOPTION ET RETROUVAILLES

Mme Ginette Gauvin et M. Gervais Guérin ont présenté aux administrateurs, en présence de l'équipe, les principales activités réalisées en matière d'adoption et retrouvailles. Les volets d'adoption régulière, de banque mixte, d'adoption internationale, de recherche d'antécédents, de recherche de personnes et de retrouvailles ont été présentés. Les membres du conseil ont accueilli avec intérêt cette présentation. Ils ont cherché à mieux comprendre les impacts éventuels du projet de loi en matière d'adoption et certains mécanismes de retrouvailles. Ils ont exprimé leur grande appréciation au regard du travail remarquable fait par cette équipe.

NOUVELLES DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

Les membres du conseil d'administration ont été informés des principaux dossiers en cours à la Fondation à savoir : le valet-stationnement de Pâques qui se tiendra le 2 avril prochain, entre 10 h et 18 h à Place Ste-Foy, la prochaine campagne de sollicitation du personnel qui se déroulera au début du mois de mai et la poursuite des travaux nécessaires à la tenue du tournoi de golf le 16 juin 2010.

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION se tiendra au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, à la salle Pierre-Corriveau, le mardi 27 avril 2010, à 19 h 30.

Le prochain numéro de l'InfoCA paraîtra en avril 2010.

Le présent bulletin est produit par la Direction générale du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Si vous désirez obtenir plus de renseignements concernant cette publication ou émettre des commentaires, composez le 418 661-6951, p. 1516.

